

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/98

11 novembre 2001

(01-5690)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Quatrième session

Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

Déclaration distribuée par S.E. M. Siasavath Savengsuksa

Vice-Ministre, Ministre du commerce

(En qualité d'observateur)

Avant tout chose, je souhaiterais remercier chaleureusement le Président de la Conférence ministérielle et le gouvernement du Qatar d'accueillir cette importante réunion. Je voudrais aussi remercier très sincèrement le Directeur général de l'OMC, M. Mike Moore, et le Président du Conseil général, ainsi que le personnel du Secrétariat de l'OMC, pour les efforts qu'ils ont déployés sans relâche afin de l'organiser au mieux.

Au nom du gouvernement de la République démocratique populaire lao, je me félicite de la tenue de la Conférence ministérielle de Doha.

Nous savons tous que le commerce est considéré comme l'un des moyens les plus importants et les plus efficaces de favoriser le développement. L'expansion du commerce stimule les activités économiques et partant crée des emplois. Le commerce est important pour tous les pays du monde. Il est vital pour la survie des pays les moins avancés, et la RDP lao n'est pas une exception.

L'accession de la RDP lao s'inscrit dans la suite logique de sa politique nationale d'ouverture et de promotion de l'intégration économique. Actuellement, la RDP lao négocie son accession à l'OMC avec plus de 30 autres nations. Toutes sont des pays en développement ou des PMA. Elles souhaiteraient toutes faire partie du système commercial multilatéral.

Cependant, la possibilité pour un pays d'obtenir son accession à l'OMC dépend essentiellement de la capacité interne de son économie. Pour la RDP lao, l'accession est étroitement liée au réexamen de la politique commerciale et à l'amélioration des capacités de l'économie. Cela est essentiel pour que l'accession à l'OMC se traduise par des possibilités de développement. Par conséquent, le processus d'accession de la RDP lao, comme celui des autres pays les moins avancés, doit progresser rapidement sans retards excessifs.

Afin d'accélérer le processus d'accession, la RDP lao appelle la communauté internationale à apporter son soutien et son aide aux économies des PMA.

Premièrement, les PMA se heurtent à de nombreuses difficultés lorsqu'ils préparent leur intégration; par voie de conséquence, ils n'ont pas l'expérience ni la connaissance approfondie de toutes les questions qui s'y rapportent. Il est donc très important que la communauté internationale vienne en aide aux PMA pour renforcer leur connaissance des questions techniques, y compris les divers accords, règles, réglementations et normes de l'OMC ainsi que les aspects techniques et tactiques des négociations commerciales.

Deuxièmement, la RDP lao exhorte tous les Membres de l'OMC à ne pas exiger d'obligations allant au-delà de celles que contiennent les règles de l'OMC, ce qui lui permettrait, de même qu'aux autres PMA accédants, de devenir Membre à part entière de cette organisation dans un proche avenir.

Le nouveau cycle de négociations commerciales

Le moment où un nouveau cycle de négociations est lancé est aussi le moment où le système commercial multilatéral doit faire des choix. Le choix que nous devons faire aujourd'hui est le suivant: faut-il permettre à davantage de pays, y compris des pays en développement et des PMA, de bénéficier des possibilités et des avantages engendrés par la mondialisation économique, ou laisser encore se creuser le fossé qui sépare pays riches et pays pauvres?

La RDP lao est favorable au lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales et estime ce qui suit:

Premièrement, les objectifs de développement économique des pays en développement et des pays les moins avancés et le schéma correspondant d'ouverture progressive des marchés devraient être pleinement respectés.

Deuxièmement, les pays développés devraient honorer leurs obligations telles qu'elles sont énoncées dans les Accords du Cycle d'Uruguay et améliorer les conditions d'accès aux marchés pour les pays en développement et les pays les moins avancés.

Troisièmement, l'élaboration de nouvelles règles commerciales doit se faire avec la participation pleine et entière des pays en développement et des pays les moins avancés.

Quatrièmement, la coordination entre pays en développement devrait être renforcée et leur capacité de négociation collective dans le système commercial multilatéral devrait être améliorée.

Cinquièmement, le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales devrait être axé sur l'examen de questions touchant au commerce. La RDP lao estime que les questions qui ne se rapportent pas aux fonctions de l'OMC, telles que les normes de travail, ne devraient pas être incorporées dans le programme.

Sixièmement, il faut obtenir l'assurance que de nouvelles négociations sur l'élaboration de règles devraient permettre un élargissement substantiel des dispositions relatives au traitement spécial et différencié pour les PMA, en tenant dûment compte de leurs besoins en matière de développement et en rendant ces dispositions plus concrètes et plus adaptées aux intérêts réels des PMA.

Septièmement, les dispositions relatives à l'accession devraient aussi être révisées et inclure des éléments liés au traitement spécial et différencié afin de faciliter le processus d'accession des PMA.

Les temps changent et l'être humain progresse. Nous espérons que toutes les voix sont entendues. Nous formons par conséquent le vœu que, grâce aux efforts conjugués de tous les pays, le nouveau cycle de négociations aboutira à des résultats satisfaisants.
